



LE PARADOU

Au fil de l'Arcoulé

AUTOMNE/HIVER • N°21



**DOSSIER SPÉCIAL :
POINT SUR L'AVANCEMENT DES PROJETS DU VILLAGE**



PARADOU



Sommaire

- **LE MOT DU MAIRE** 3
- **CADRE DE VIE - POINT SUR LES TRAVAUX**
 - L'amélioration du cadre de vie du village en ligne de mire ! 4-5
 - Un cadre de vie en constante amélioration..... 4-5
 - Le Paradou récompensé 5
 - Un centre-village plus attractif 5
- **DOSSIER SPÉCIAL - LES GRANDS PROJETS DU PARADOU**
 - Salle polyvalente : une restauration attendue ! 6
 - Maison de santé : renforcer l'accès aux soins pour tous..... 7
 - Le complexe sportif Michel Hidalgo 8
 - L'école élémentaire s'embellit ! 9
- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
 - Tous concernés ! 10
 - Sauvegarde de la biodiversité : l'extinction de l'éclairage public
Au Paradou, les jardins se partagent !
 - Végétalisation du centre-village, un objectif pérenne
2022, l'année de l'Atlas de la Biodiversité Communale
 - Zone agricole protégée (ZAP), une servitude d'utilité publique
- **SÉCURITÉ**
 - Sécurité des biens et des personnes..... 11
 - Des chiffres en baisse depuis 2019
 - Risques majeurs : la commune se dote d'un PCS et rédige un DICRIM
 - Renforcement de la vidéo-protection : une étude en cours
 - Sécurité et participation citoyenne : un réseau de solidarités de voisinage
- **VIE DU VILLAGE**
 - Un village convivial et dynamique..... 12
 - La jeunesse investit le Paradou !
 - Vie associative : des bénévoles et des activités, toute l'année !
 - Un village social et solidaire
 - Paradou et Pays d'Arles,
labellisés Capitale Provençale de la Culture 2022..... 13
 - Un bilan très positif pour le retour de la culture dans le village
 - Une programmation foisonnante !
 - Une bibliothèque municipale aux activités diversifiées 13
 - Une commission municipale des fêtes bientôt... citoyenne !..... 13
- **ÉCONOMIE & TERRITOIRES**
 - Un territoire uni au service de ses habitants 14
 - La CCVBA investit pour l'accès à l'eau potable
13520, territoires en commun
 - Le Paradou lauréate du prix Avenir du territoire !
- **INFORMATIONS MUNICIPALES**
 - Tempête du 7/09/2022 : l'état de catastrophe naturelle reconnu..... 15



Au fil de l'Arcouled

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Place Charloun Rieu - 13520 Le Paradou
accueil@mairie-du-paradou.fr
04 90 54 54 01
www.mairie-du-paradou.fr - Paradou

Directeur de la publication : Pascale Licari
Rédactrice en chef : Béatrice Blancard
Rédaction/Conception : Agence Civilis
Impression : Les Presses de la Tarasque
Tirage : 1500 ex.
Photos : Élus municipaux, Valamido, L. Siles.



Vœux à la population

14 JANVIER 2023 - PLACE DE LA MAIRIE

Les traditionnels vœux à la population sont maintenus sous une forme différente en raison de l'impossibilité d'accueillir les paradouais dans la salle polyvalente. Sous réserve de météo clémente, les habitants sont invités sur la place de la mairie, autour d'un moment convivial et d'un vin chaud.



“ Les adjoints,
conseillers municipaux
et moi-même restons
comme d’habitude
à votre écoute
pour échanger (...).

Dans l’attente de nous retrouver,
toutes les réponses
aux questions qui nous ont
été posées à la suite
de la réunion publique
sont dans ce numéro
complet de l’Arcoule. ”



Le mot du Maire

Mesdames, messieurs

Chères Paradounaises, chers Paradounais,

C’était un réel plaisir de vous retrouver si nombreux le 10 novembre dernier, pour **vous faire part de l’avancée des projets municipaux, dont la rénovation de notre salle polyvalente et la construction mitoyenne de la Maison de Santé.**

Depuis cette réunion publique, vous avez été nombreux à nous demander un compte-rendu de la présentation réalisée à cette occasion. Ce numéro d’*Au Fil de l’Arcoule* y est donc consacré.

En cette fin d’année 2022, la flambée du coût de l’énergie et des tarifs des prestataires impacte lourdement notre marge de manœuvre budgétaire, nous obligeant à nous adapter. C’est pour cela, entre autres, que la seconde phase du complexe sportif doit être repensée, pour rentrer dans notre enveloppe budgétaire.

Malgré un contexte toujours plus difficile, auquel les mairies n’échappent pas, nous avons gardé le cap avec détermination, pour répondre aux attentes des paradounais. Le programme des aménagements et travaux suit son cours comme pour la voirie, les espaces publics, l’éclairage ou les aménagements aux abords de l’école élémentaire.

À cet égard, je suis véritablement soulagée AUJOURD’HUI de m’être battue HIER pour que le village ne soit pas oublié des collectivités partenaires, comme la Région et le Département. Nos contrats de développement ont été bien négociés en leur temps et c’est à présent une satisfaction, car les chantiers qui sortent de terre sont financés !

En effet, l’argent public se fait rare. Mais cela ne nous empêche pas de poursuivre sans relâche nos recherches pour trouver l’argent là où il se trouve et rendre un service public de qualité aux paradounais. **C’est d’ailleurs pour ces raisons que j’ai demandé à la CCVBA - et obtenu, en justice -, un calcul plus équitable de la dotation qui revient à notre commune.**

Il reste encore beaucoup à faire bien sûr. Mais toute l’équipe municipale est mobilisée comme jamais. **Les adjoints, conseillers municipaux et moi-même restons comme d’habitude à votre écoute pour échanger**, en mairie, lors de nos réunions publiques ou manifestations conviviales. Dans l’attente de nous retrouver, toutes les réponses aux questions qui nous ont été posées à la suite de la réunion publique sont dans ce numéro complet de l’Arcoule.

Je vous souhaite, ainsi qu’à vos proches de très belles fêtes de fin d’année. Je vous donne **rendez-vous le 14 janvier 2023, place de la mairie** autour d’un vin chaud pour **nos traditionnels vœux à la population**, dans un format différent en raison de l’indisponibilité de notre salle polyvalente.

Bonne lecture !

Le Maire,
Pascale LICARI

L'amélioration du cadre de vie du village

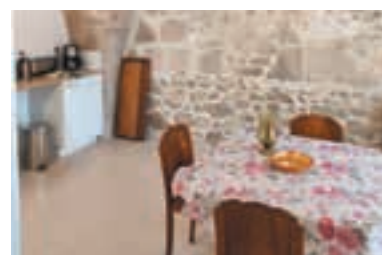
Depuis 2020, de nombreuses avancées concrètes ont amélioré le cadre de vie dans le village. Voiries, espaces publics, sécurité, réseaux, travaux d'embellissement : les importants travaux d'aménagements suivent leur cours selon les calendriers prévus.



Un cadre de vie en constante amélioration

DEPUIS 2020 :

- Réfection des réseaux, de l'éclairage public et de la chaussée
- Réfection, sécurisation et/ou création de plusieurs cheminements piétons dans le village :
 - Avenue de la Vallée des Baux
 - Route de Castillon sud jusqu'aux Sénioriales
 - Route de Castillon sud pour rejoindre le lotissement des Cigales
- Aménagement d'un cabinet médical provisoire avenue Jean Bessat et d'un local commercial avenue Jean Bessat
- Agrandissement de la bibliothèque Hubert Nyssen
- Réhabilitation du presbytère pour créer un gîte d'étape et un logement d'urgence où sont actuellement accueillies deux familles réfugiées ukrainiennes.
- Protection de l'Église inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Les Tours de Castillon devraient obtenir leur inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques d'ici à la fin de l'année
- Modernisation et optimisation du parc d'éclairage public
- Rénovation de la façade du bâtiment de la supérette avenue Jean Bessat prévue en 2023



76% du parc équipé de lampes LED soit 339 unités sur 449 points lumineux



ge en ligne de miré !

■ Poursuite des programmes d'entretien annuel :

- **des voies et chemins communaux** : chemin de Tronflette, route des Arcades, chemin de Castillon, ancien chemin de Maussane, chemin de Pastresson, chemin de la Burlande ;
- **des gaudres** : qui a permis d'éviter des dégâts plus graves lors de la tempête de septembre 2022
- **et mise en valeur des monuments** à la suite des travaux de voirie : Croix des chemins (intersection route de Belle-Croix/route de St Roch, intersection route de Brunelly/route des Arcades, intersection Plouvinon/route de St Roch)

■ Poursuite de l'enfouissement des réseaux électriques et télécom avec le concours du Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED13)

■ Désherbage et débroussaillage avec l'entreprise d'insertion *Delta Sud Initiatives*.



Le Paradou récompensé

Dans le cadre de l'édition 2022 du concours "Villes et villages fleuris", le Paradou a reçu le 22 novembre 2022 un prix pour les aménagements réalisés par la commune en matière de végétalisation et désimperméabilisation des sols, permettant de lutter contre les conséquences du changement climatique.



Un centre-village plus attractif

■ Création de deux nouveaux commerces :

la Couronne (vente de tissu) et *Bike in Alpilles* (magasin de vélo)

■ Pérennisation du marché du mardi matin

(fidélisation de commerçants, remplacements)

■ Lancement d'un marché "nocturne" le vendredi soir pour la période estivale

■ Renouvellement de la gérance du café Castillon

■ Inauguration d'un jardin d'enfants le 25 novembre 2022

■ Mise en place d'une traditionnelle *Soirée des illuminations de Noël*





Les grands projets du

Après une phase d'études, les chantiers des projets importants pour l'avenir et le cadre de vie de la commune, sont lancés.

Salle polyvalente : une restauration attendue !

Véritable lieu de vie et de convivialité du village, la salle polyvalente n'est plus conforme aux normes actuelles de performance énergétique et d'accessibilité. Une importante rénovation sera donc engagée dès le mois de décembre 2022. Ses portes seront fermées, le temps des travaux : entre 12 et 18 mois avec la phase de démolition, la préparation du chantier et les probables retards de livraison. Ce lieu de vie partagé ne sera ainsi plus accessible jusqu'à sa réouverture au public, en 2024.

LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE NE SONT PAS OUBLIÉES

Pendant le temps des travaux, les associations sont relogées. Depuis novembre 2022, elles sont déplacées à la Treille et dans un algéco loué à cet effet pour agrandir l'espace d'accueil. Certaines manifestations culturelles, qui se tenaient dans cette salle, pourront aussi avoir lieu à la Treille.

DES PROCÉDURES DÉJÀ LANCÉES

Un appel d'offre a permis de désigner le cabinet d'architecture ZAKARIAN-NAVALET, le permis de construire est accordé, et les appels d'offre sont lancés pour un démarrage des travaux début 2023.

1 100 000 €

C'est le coût prévisionnel de la salle polyvalente financé par le Département des Bouches-du-Rhône, le Conseil régional Sud Provence-Alpes Côte d'Azur et la Commune.





Paradou

Maison de santé : renforcer l'accès aux soins pour tous

La crise du Covid a placé les questions de santé au cœur des priorités municipales. C'est pourquoi il a été envisagé en priorité la construction de la Maison de santé (à l'emplacement de l'ancienne poste). Objectif ? Répondre à la demande des professionnels et assurer un accès aux soins pérenne dans la commune.

UN FONCTIONNEMENT EFFICACEMENT MUTUALISÉ

Les professionnels de santé ont choisi de rattacher la maison de santé de Paradou à celle de Fontvieille, via la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) multisites. Seront ainsi regroupés plusieurs médecins généralistes et spécialistes, dentiste, kinésithérapeute, infirmières / infirmiers et paramédicaux, tels qu'ostéopathe, psychanalyste, etc. Une offre de soins de proximité et de qualité sera ainsi garantie aux paradounais.

Livraison estimée des travaux début 2024.

1 500 000 €

C'est le coût prévisionnel de la maison de santé, financé par l'État, le Conseil régional Sud Provence-Alpes Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et la commune.

Les plans sont exposés à l'accueil de la mairie.



Le complexe sportif Michel Hidalgo

Après un fort retard lié aux conditions climatiques, les travaux de la première phase seront achevés dans l'hiver. La très forte inflation subie par les métiers du bâtiment et des travaux publics impacte lourdement les projets municipaux, c'est le cas pour la deuxième phase du complexe sportif, dont le résultat des appels d'offre indiquait un dépassement important du budget initial.

■ **1^{ère} PHASE** : création d'un parking, d'une passerelle d'accès, d'un local d'accueil, aménagement d'un terrain de sport et d'un parc, réfection des tennis. Ces travaux ont été fortement retardés par les conditions climatiques mais seront rapidement achevés dans l'hiver.

■ **2nde PHASE** : création d'une salle de danse, d'une salle multisports et d'un City stade. La municipalité a demandé à l'architecte Sonia HASRATYAN de revoir le projet pour l'adapter aux finances communales.

670 000 €

C'est le coût total de la première phase du chantier financé par l'État, le Département des Bouches-du-Rhône et la Communauté de communes CCVBA.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En complément du futur complexe sportif, des stages de sport enfants sont organisés toute l'année (voile, aventure, kayak, VTT, etc).

14 mai 2023

C'est la date de reprise de **Run Alpilles-Paradou**



JO 2024 : Le Paradou dans les startings block !

La commune a été labellisée *Terre de Jeux 2024*. Ce label est décerné aux territoires souhaitant porter haut les couleurs des Jeux olympiques de Paris 2024. L'occasion pour Le Paradou d'organiser des manifestations ludiques et sportives avec les associations et les scolaires.

L'école élémentaire s'embellit !

Le plan travaux de l'école élémentaire Hubert NYSSEN suit son cours avec des livraisons dès fin novembre 2022 :

- **Réfection des clôtures** (en raison de la création du chemin piétonnier le long de la cour reliant le CD 17 à la place de l'école)
- **Création de deux aires de jeux** devant l'école élémentaire
- **Installation de tableaux numériques interactifs** dans chaque classe élémentaire
- **Mise en place d'ateliers pendant le temps périscolaire** (cantine, garderie et une étude surveillée de 17h à 17h30).
- **Réalisation de travaux d'amélioration énergétique** ; en cours, une étude de travaux pour l'amélioration du confort hiver et été.



159 500 €

C'est le coût total des aménagements (aires de jeux, création du chemin piétonnier et réfection des clôtures) financés à 70% par le Conseil départemental.



Tous concernés !

Préserver l'environnement est une préoccupation de tous les instants au Paradou. La municipalité y contribue, via notamment une politique d'aménagement du village raisonnée. Les paradounais agissent aussi : les initiatives et le comportement civique de tous participent à la préservation de la qualité de vie et du patrimoine naturel du Paradou.

Sauvegarde de la biodiversité : l'extinction de l'éclairage public

L'extinction de l'éclairage public dans le village est un projet qui a été anticipé dès 2021, bien avant l'actualité liée à la sobriété énergétique réclamée par le Gouvernement.

Après une expérimentation de l'extinction du village en 2021 - décidée avec les citoyens via un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres - 94% des habitants ayant répondu ont été favorables à la reconduction de l'opération.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le village est éteint de 23h à 6h en hiver et de minuit à 6h l'été : cette extinction des lumières préserve la biodiversité grâce à un ciel naturellement étoilé et induit des économies d'énergie.

Au Paradou, les jardins se partagent !

Depuis près de deux ans, deux paradounais ont créé des jardins partagés sur une ancienne friche agricole, situés sur la route des tours de Castillon (en lien avec l'Association des deux tours).

+ de 20 parcelles de 50m² à louer pour de futurs potagers.

2022, l'année de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Invités à participer, tous les habitants et plusieurs experts ont réalisé des inventaires complétés de sorties naturalistes, de formations et d'observations participatives. Des ateliers seront prochainement organisés dans les écoles du village.

Zone agricole protégée (ZAP), une servitude d'utilité publique

Nouvellement créée, la ZAP permettra de protéger durablement les terrains à vocation agricole. Après que l'ensemble des commissions municipales concernées se soit prononcées, le **Conseil municipal a adopté à l'unanimité le projet de ZAP**, qui a ensuite été soumis par le Préfet à consultation des instances professionnelles du département puis à concertation dans le cadre d'une enquête publique, aux conclusions favorables. La ZAP sera annexée au PLU et opposable aux tiers début 2023.



Végétalisation du centre-village, un objectif pérenne

Au cœur du Parc Naturel Régional des Alpilles, Le Paradou offre des espaces naturels protégés uniques. Pour aller plus loin encore, la végétalisation du centre-village se poursuit avec l'intervention de la société paysagiste Martel & Michel.

Depuis 2017, plusieurs alignements de micocouliers et chênes complètent cette végétalisation sur les routes de Saint-Roch, Tours de Castillon, Voie Aurélienne et l'avenue de la Vallée des Baux.

316 arbres en 5 ans C'est le nombre d'arbres plantés au Paradou. Les essences méditerranéennes choisies (arbres de Judée, cyprès, pins parasol, etc.) offrent une meilleure résistance aux changements climatiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plusieurs *Rando Déchets* ont été organisées au Paradou, pour une opération de nettoyage du village grandeur nature !

Sécurité des biens et des personnes

Il n'y a pas de cadre de vie agréable sans tranquillité publique. Au Paradou, les chiffres de la délinquance sont en baisse depuis 2019, grâce aux efforts de tous les acteurs concernés.



Des chiffres en baisse depuis 2019

Les données communiquées par la brigade de Gendarmerie des Baux-de-Provence révèlent une baisse continue des délits sur les trois dernières années :

- **Atteintes aux biens** : 26 en 2022, 38 en 2021, 42 en 2020 et 47 en 2019
- **Vols liés à l'automobile** : 8 en 2022, 11 en 2021, 18 en 2020 et 18 en 2019
- **Cambriolages** : 10 en 2022, 16 en 2021, 9 en 2020 (année Covid) et 17 en 2019, dont la plupart en journée.



Risques majeurs : la commune se dote d'un Plan Communal de Sauvegarde et rédige un DICRIM

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été élaboré par la commune avec le concours du CYPRES. Sur la base de ce PCS, un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été réalisé, reprenant les informations transmises par le Préfet.

Il indique les mesures de prévention, protection et sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. L'objectif du DICRIM est d'informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé, sur leurs conséquences et sur ce qu'il doit faire en cas de crise.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le DICRIM a été diffusé à l'ensemble des habitants dans le courant du 1^{er} semestre 2022 et il est à disposition des nouveaux administrés, en mairie.



Renforcement de la vidéo-protection : une étude en cours pour cet outil de dissuasion

À la suite d'un premier diagnostic, réalisé par le Groupement de Gendarmerie des Bouches-du-Rhône, la municipalité a souhaité renforcer le réseau de caméras de surveillance déjà fonctionnel dans les communes voisines, en déployant une vidéo-protection dans plusieurs points stratégiques de la commune. Objectif ? Utiliser la dissuasion pour prévenir la délinquance au Paradou et favoriser le travail d'investigation des services de Gendarmerie, seule habilitée à visionner les images. Un projet à ce stade encore à l'étude.

Sécurité et participation citoyenne : un réseau de solidarités de voisinage avant tout

La commune a choisi d'adhérer à un dispositif citoyen en lien avec la Gendarmerie. Réseau de solidarités de voisinage, il est constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance, structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier. Le dispositif vise à rassurer la population, améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance et accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce dispositif de participation citoyenne permet d'alerter la Gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont les citoyens seraient les témoins.

Un village convivial et dynamique

*La vitalité rayonnante de sa jeunesse, sa vie associative ou l'offre culturelle accessible à tous.
Une volonté de construire du lien entre les habitants, sans laisser personne sur le bord du chemin.*

La jeunesse investit le Paradou !

- **Créée en 2020, la Commission municipale Jeunesse** a pour missions :
 - la création de lien entre jeunes Paradounais via le développement de diverses activités : sociales, culturelles, ludiques, écologiques, sportives, etc. ;
 - la responsabilisation de la jeunesse en la sensibilisant à l'importance du civisme et des traditions grâce à plus de lien intergénérationnel ;
 - le développement d'activités et propositions d'animation : soirées Halloween, pizzas, etc.
- **Création d'un Conseil des Jeunes Paradounais (CJP)**, instance municipale qui permet à 15 jeunes de 8 à 16 ans de s'investir dans la vie du village grâce à des propositions d'activités, ou en donnant leur avis sur des points qui les concernent.
- **Mise en place d'un pédibus**, au printemps dernier, pour amener les enfants à l'école.



Vie associative : des bénévoles et des activités, toute l'année !

L'édition 2022 du Forum des associations, place de la mairie cet automne, a rencontré un vif succès après celles des années "covid", démontrant la force du dynamisme associatif paradounais.



Pour rappel, en raison des travaux d'embellissement de la salle polyvalente, les associations habituellement accueillies seront relogées à La Treille jusqu'en 2024.

Un village social et solidaire

La crise du Covid a renforcé la solidarité dans notre village. Depuis 2020 et le confinement, le CCAS a répertorié les paradounais de plus de 80 ans isolés et/ou fragiles à appeler par téléphone pour réduire isolement et difficultés du maintien à domicile. Le CCAS a également assuré :

- **l'installation d'une télé-assistance** avec l'aide du Département pour les personnes qui le demandent ;
- **l'enquête et l'analyse des besoins sociaux de la commune**, obligatoire, accompagnée par un cabinet d'expertise choisi avec les communes de Maussane-les-Alpilles et des Baux-de Provence ;
- **le soutien des familles Ukrainiennes** installées dans la commune, logées dans l'appartement rénové du presbytère et chez un particulier, dont 3 enfants scolarisés (cantine et centre aéré pour les vacances gratuits), aide au transport pour des soins médicaux, panier de fruits et légumes frais pendant l'été, aide administrative ;
- **l'aide à la constitution des dossiers des habitants à la recherche de logement ;**
- **la mise en place d'une permanence d'assistance sociale**, un jeudi par mois en mairie ;
- **la distribution de colis de Noël**, pour les seniors de plus de 70 ans.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2022, la commune a adhéré à l'association **La Logitude**, pour permettre à tous la cohabitation intergénérationnelle. Pour tout renseignement, contactez le CCAS en mairie.

Paradou et Pays d'Arles, labellisés Capitale Provençale de la Culture du département 2022



La saison culturelle 2022 a été exceptionnelle, ravissant un public local comme les visiteurs. Après une première année de programmation quasi blanche du fait de l'épidémie, Le Paradou a brillé de mille feux dans tout le Pays d'Arles !

Culturé : un bilan très positif

En 2022, le Pays d'Arles était **Capitale Provençale de la culture du département**.

Cette labellisation a permis à Paradou, d'accueillir des spectacles réservés habituellement aux théâtres de Marseille, mais aussi un public diversifié venu nombreux aux multiples rendez-vous.



Une programmation foisonnante !

- Michel Boujenah lit les Mille et une nuits
- Joseph Gautier le gipsy chante le bel canto
- Alex Vizorek accueille ses amis humoristes
- Molière au boulodrome et Pagnol au théâtre de verdure
- Poèmes d'enfants de CE2, la mer déchaînée de Narcisse
- Jean-Paul Lucet un spectacle tout en humour
- Café-poésie et café-conférence au café Castillon
- Récital de l'Académie du Festival lyrique d'Aix-en-Provence dans la cour à l'arrière de la Mairie, une première !
- Des œuvres de Sonia Delaunay et Jean-Michel Atlan, entre autres, lors de l'exposition exceptionnelle du Musée Estrine de Saint-Rémy-de-Provence.

7 000€

C'est le budget total de cette programmation exceptionnelle soutenue par le Conseil départemental et offerte gracieusement au public.*



*hors spectacle d'Alex Vizorek

Une bibliothèque municipale aux activités diversifiées

- Portage des livres à domicile
- Animations durant la cantine
- Partir en livres ou le troc du livre lu, des manifestations au succès jamais démenti.

Une commission municipale des fêtes bientôt ...citoyenne !

La commission uniquement municipale jusqu'en 2022, intégrera bientôt des citoyens paradounais motivés pour concocter les programmations de la Fête du village, du week-end des illuminations de Noël, et prochainement d'un week-end festif ou d'autres encore.

Un territoire uni au service de ses habitants

Le territoire intercommunal agit pour tous ses habitants. Il est un acteur majeur du service public au quotidien.

La communauté de communes CCVBA investit pour l'accès à l'eau potable

- **Nouveau réservoir d'eau potable** en service
- **Distribution de l'eau potable et l'assainissement passés en régie à la place de la DSP**, permettant ainsi des économies pour les administrés
- **Construction d'une nouvelle station d'épuration** Les Baux - Maussane - Paradou en phase d'études, accompagnée d'un projet ambitieux de réutilisation des eaux usées
- **Restauration du centre de déchets de Paradou - Maussane** en 2023
- **Mise en place de la collecte des déchets en porte-à-porte avec containers individuels**, poursuivie par la création de colonnes enterrées
- **Mise en service de la centrale photovoltaïque** sur la route de Saint Martin de Crau en 2023.

13520, territoires en commun

Initié dès 2021, le rapprochement entre les communes des-Baux-de-Provence et Maussane-les-Alpilles vise à approfondir l'action commune pour les habitants de ce bassin de vie.

Des idées ont déjà émergé dans de nombreux domaines : social, culturel, associatif, sportif, etc.

Autant de projets fondateurs qu'il faudra choisir, prioriser et estimer en vue d'établir un projet de territoire commun au 13520, pour rationaliser les coûts et mutualiser les moyens.

Une nécessité aujourd'hui pour répondre à l'exigence de sobriété dans tous les secteurs d'intervention.

Le Paradou et le PNRA reçoivent le Prix "Avenir de nos territoires"

Le 1^{er} décembre 2022, le Paradou et le Parc Naturel Régional des Alpilles ont reçu le Prix "Avenir de nos Territoires" pour le projet de développement rural mené sur la commune. La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur récompense ainsi les acteurs qui participent à la mise en œuvre du SRADDET*, document de planification régional qui précise la stratégie, les objectifs et les règles fixés par la Région en matière d'aménagement du territoire.

La démarche vise à assurer un développement maîtrisé de l'urbanisme, la revitalisation du centre de village, la protection des terres agricoles et la redynamisation de l'agriculture. Parmi les actions les plus emblématiques du projet, on retrouve :

- le projet de revitalisation du cœur du village : traitement des espaces et bâtiments publics, de la voirie et des cheminements, un "Bistrot de pays" ;
- la mise en place d'une opération d'aménagement et de programmation (OAP) sur une vaste "dent creuse", de près de 8 ha, au lieu-dit "le Meindray" ;
- la mise en place d'une zone agricole protégée, pilier d'un véritable projet agricole au Paradou.

Élaboré en partenariat et appui du PNRA et du CAUE, le projet "urbain" de la commune du Paradou, constitue une référence en matière de développement rural, illustrant un subtil équilibre entre accueil de population, développement du commerce, production de logements et qualité de vie, préservation et développement de l'agriculture.

* Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires



M^{me} le Maire P. Licari et J. Mangion, Président du PNRA, ont reçu à Marseille cette récompense des mains de David Gehant, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, de l'aide aux communes et aux intercommunalités.

Tempête du 7 septembre 2022 : l'état de catastrophe naturelle reconnu au Paradou



Le phénomène météorologique extraordinaire du 7 septembre dernier, qui a causé d'importants dégâts dans le village, a malheureusement entraîné le décès de M^{me} Husson, une paradounaise âgée de 62 ans. Le Conseil municipal lui a immédiatement rendu hommage.

La réactivité des services techniques municipaux, comme la solidarité des communes de Salon, Sénas et Eygalières, qui ont porté mains fortes dans la gestion des dégâts, doivent être saluées.

Demandée au Préfet au lendemain de la tempête, la reconnaissance de la commune en état de catastrophe naturelle a été déclarée par le Ministère de l'intérieur, dès septembre, permettant ainsi d'obtenir l'aide de l'État et du Conseil régional pour financer la réparation des dégâts.

+ de 450 000 €

C'est le montant des dégâts occasionnés par la tempête du 7 septembre 2022.

Permanence

M^{me} le Maire Pascale Licari
reçoit tous les mardis et jeudis matin
sur rendez-vous.

☛ Place Charloun Rieu - 13520 Le Paradou

✉ accueil@mairie-du-paradou.fr

☎ 04 90 54 54 01

🌐 www.mairie-du-paradou.fr - 📘 Paradou

Paroles d'élus

Je vous souhaite de belles et douces fêtes de fin d'année avec une pensée particulière pour les personnes seules et isolées. Je tiendrai mes engagements : informer, décrypter les à-peu-près, les silences de nos élus...

Pour que vous vous sentiez impliqués et au plus près des décisions, que le dialogue ait lieu pour le bien du Paradou. Je poserai les questions que la réunion bien trop politique et formelle du 10 novembre à empêcher de poser. Entamons un vrai débat.

Bien à vous. Aurélie DUMAS.

Numéros utiles

AGENCE POSTALE

Place Charloun Rieu **04 90 54 54 10**
Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 / 14h - 16h
Sauf jeudi : 8h30-12h30 - Samedi : 8h30-10h30
Fermetures exceptionnelles affichées à l'extérieur de l'agence.

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'appels d'urgence **112**
SAMU **15**
Maison médicale de garde - CH Arles **04 90 52 36 65**
Pompiers **18 ou 04 90 54 44 34**
Gendarmerie **17 ou 04 90 54 34 91**
Centre Anti-Poison **04 91 75 25 25**
SOS Drogue International **04 90 96 15 62**
SOS Femmes battues **39 19**
Enfance maltraitée **119**
Personnes âgées et handicapés maltraités **3977**

SANTÉ

Cabinet médical (N. Defer) **04 67 06 24 85**
Cabinet médical (S. Maurin) **04 67 57 11 94**
Cabinet Infirmières **04 90 97 96 45**
Infirmière Bourillon **04 90 54 45 51**
Masseur Kiné Gruel de V. **06 24 07 26 61**
Masseur Kiné Bourrillon **06 51 88 45 12**
Ostéopathe C. Coronat **06 38 69 39 38**
Cab. Psycho C. Brient **06 80 08 56 47**
Cab. Psycho. V. Laget **06 74 23 18 59**
Cab. Psycho. G. Lesoeurs **06 50 30 09 80**
CH Joseph-Imbert - Arles **04 90 49 29 29**
Clinique J. d'Arc - Arles **04 90 99 32 98**
Clinique Paoli - Arles **08 26 30 34 11**
Pharmacie de Maussane **04 90 54 30 40**
Vétérinaire Maussane **04 90 54 37 58**
SPA des Baux **04 90 54 60 86**

AUTRES NUMÉROS UTILES

ÉCOLES

Élémentaire **04 90 54 42 03**
Maternelle **04 90 93 79 25**

BIBLIOTHÈQUE

04 90 54 39 95
✉ biblio@mairie-du-paradou.fr
Lundi : 15h-18h / Mercredi : 14h-18h / Vendredi : 16h-18h
Possibilité Drive

EAU GAZ ÉLECTRICITÉ

Eau (CCVBA) **Astreinte 06 75 38 40 60**
04 90 54 54 20
Sécurité Gaz : GrDF **N° Vert 0 800 47 33 33**
Réseau électrique : ERDF **09 72 67 50 44**
Canal Irrigation VdB **04 90 54 30 16**

TAXI AMBULANCE

Jérémy Blanchet **06 80 26 29 17**
Yves Contant **06 28 47 26 90**

INFO DÉCHETS

TERRITOIRES

CCVBA **04 90 54 54 20**
PNRA **04 90 90 44 00**

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

Avenue Pierre Semard - 13150 TARASCON
✉ sie.tarascon@dgfip.finances.gouv.fr - 🌐 www.impots.gouv.fr

TRÉSORERIE

04 90 94 13 50
139 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 50 CHÂTEAURENARD
Du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h
✉ t013205@dgfip.finances.gouv.fr

MAIRIE DU PARADOU

04 90 54 54 01

Place Charloun Rieu

✉ accueil@mairie-du-paradou.fr - 🌐 www.mairie-du-paradou.fr

ACCUEIL

Tous les jours 8h30 - 12h / 14h - 17h - Sauf jeudi 8h30 - 12h

PERMANENCES

Les élus municipaux reçoivent sur rendez-vous.



PARADOU

Retrouvez-nous sur Paradou - www.mairie-du-paradou.fr